



Comment obtenir l'ordonnance rectifiée

Par Luc

QUE ME CONSEILLEZ VOUS DE FAIRE ?

Mentionner Bonjour et merci selon les CG du forum

A la demande suivante par courriel

" Bonjour Monsieur ou Madame le Greffier

La demande de rectification (jointe) de Maître R..... Commissaire de justice est elle recevable ?

NB Je n'arrive plus à vous joindre au 04

Cordialement

Luc "

le ou la greffier(e) a répondu par courriel le 20/06/2024

Bonjour

Votre courriel est transmis à madame la Juge

Vous souhaitant bonne réception de la présente

Tribunal Judiciaire de M. - Site

Service référé

Tél 04

referes.tj2-m.....@justice.fr

Depuis plus de nouvelle, pas même le retour de l'AR automatique demandé lors de mes demandes " QUAND " par courriels du 03 et 09/07/24 .

Par Violet

Bonjour Luc,

Lorsque vous indiquez :

"Depuis plus de nouvelles"

Vous pourriez vous rendre à l'accueil du tribunal dont vous dépendez.

Soyez concis et respectueux. Il est important que votre récit soit clair et que vous alliez à l'essentiel. Raconter trop de détails aurait pour conséquences de vous égarer.

Ne risquez donc pas de vous embrouiller en expliquant des faits inutiles, limitez-vous au nécessaire.

Cordialement.